

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2015-2016

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 24 mars 2016

Présidence de : Monsieur BEUCHOT Philippe

Quorum : 22

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 9

SOMMAIRE	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
I – <u>Fonctionnement du Conseil</u>					
Approbation du Procès Verbal du 2 février 2016	Voté				
II – <u>Vie Pédagogique</u>					
1 – Calendrier du troisième trimestre 2015-2016	Voté				
III – <u>Affaires financières</u>					
1 – Compte financier 2015	Voté				31,34
2 – DBM	Voté				36
3 – Contrats et conventions	Voté				
IV – <u>Voyages scolaires</u>	Voté				
V – <u>Questions diverses</u>					

Signatures :

Le Président

M. BEUCHOT Philippe

Le Secrétaire

M. LE ROUX André

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 7 avril 2016

Qualité		Titulaires			Suppléants					
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	M. BEUCHOT Philippe	x							
	Adjoint	Mme BABIN Delphine	x							
	Adjoint	Mme ORAVEC Myriam	x							
Elus locaux	Gestionnaire CPE	M. PEYCLI Alain M. ALBERT Didier	x							
	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore							x	
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		X						
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		X						
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît							x	
Personnalité qualifiée										
Total			5	2	3					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	x							
		M. VIALLEMONTEIL Jean-Pierre	x							
		Mme LAURENT- AURIOL Ingrid				x	Mme LANCHON Françoise		x	
		M. BAUDOIN Florian	x							
		Mme DARRACQ Delphine	x							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Mme NIEUTIN Gloria				x	M. COLLY Guy		x	
		Mme PRANGERE Christiane	x							
		Mme BELIARD Catherine	x							
		Mme DUCOURET Christelle				x				
		M. CHAUMET Sébastien	x							
Total			7	1	2			2	0	0
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme BIROCHEAU Muriel				x	Mme BROC Lucie		x	
		Mme LAPORTE Karen	x							
		M. LEVESQUE Joël				x				
		Mme TRICOCHÉ Joëlle				x	M. LE ROUX André		x	
	Elèves	M. MEHEUX-DRIANO Yann				x	Mme THINON- LARMINACH Murielle		x	
		Mme CHENG- CLAVEL Lily	x							
		Mme BERTRAND Victoire				x				
		M. BOURGOIN Pierre-Alain				x	Mme GUILLOU Suzanne		x	
Mme BEUCHER Yris	x									
Mme GUILLIEN Anastasia	x									
Total			4	2	4			4	0	0

M. le Proviseur ouvre la séance, le quorum est atteint.

I. Approbation du PV de la séance du 2 février 2016

1. Approbation du PV de la séance du 2 février 2016

1.1. Approbation du PV de la séance du 2 février 2016

1.2. Résultats du vote

Vote approbation du PV de la séance du 2 février 2016

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

II. Vie Pédagogique

1. Calendrier du troisième trimestre 2015-2016

1.1. Calendrier du troisième trimestre 2015-2016

Le calendrier suivant a été proposé :

Conseils de classe du 3^{ème} trimestre :

- Premières : du 26 au 30/05
- Terminales : du 30/05 au 03/06
- Secondes : du 31/05 au 07/06
- Prépa 2 : tenus le 7/04
- Prépa 1 : du 27/06 au 01/07

Calendrier des épreuves du Baccalauréat :

- Épreuves de langues : déjà effectuées
- Épreuves facultatives : mois de mai
- Épreuves de Langues oral : 12/05
- Capacités expérimentales : mois de mai
- Épreuves écrites : du 15 au 22/06

Suspension des cours pour examens :

- Premières et Terminales : 08/06
- Secondes : 10/06
- Classes préparatoires : 01/07

1.2. Résultats du vote

Vote pour la proposition du calendrier du troisième trimestre 2015-2016

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

III. Affaires Financières

1. Compte financier 2015

1.1. Compte financier 2015

M PEYCLI fait une présentation détaillée des comptes de l'exercice 2015.

Il ressort de l'exercice que les charges se montent à 2,57 millions d'Euros avec une dépense par élève hors service annexe d'hébergement de 701,55 €.

Les produits proviennent, outre la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par la région, de la restauration, de la reprographie et des locations. Les charges de viabilisation (électricité, eau et gaz) sont en baisse, ce qui a permis de conserver une marge de manœuvre utile malgré la baisse de la DGF versée par la région.

L'établissement a dégagé en 2015 un résultat de 147 335 €. Sa capacité d'autofinancement est en hausse à 194 600 €. La variation du fonds de roulement est de 150 000 € environ.

Une question est posée sur les voyages et sorties scolaires et sur l'évolution probable des financements régionaux, suite à la réforme des régions. Jusqu'à présent le financement de ces voyages et sorties était réparti entre les familles (55 %), les subventions (22 %) et le Lycée (22 %). 2015 a vu une augmentation de la part des familles.

Les fonds sociaux régionaux ont un taux d'utilisation de 69 %. 73 aides ont été accordées en 2015 pour un montant moyen de 172 €. Ces fonds sociaux régionaux ont été utilisés principalement dans les domaines suivants :

- Déplacement des élèves de CPGE pour assister aux oraux de concours : 60 %
- Restauration et hébergement : 19 %
- Voyages : 17 %

M. le Proviseur anticipe une baisse de ces fonds avec la fusion des régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin, avec une harmonisation des aides. Il conviendra donc de s'interroger sur la politique de voyages (et sorties scolaires) dans le futur de l'établissement.

A l'heure actuelle, l'établissement n'a aucune information sur les tarifs de l'hébergement et de la restauration envisagés par la nouvelle Région.

Le compte financier est approuvé sans réserves

1.2. Résultats du vote

Vote pour le compte financier 2015
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°34

Il est proposé d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Service Général incluant Hébergement et Restauration : 147 246,12 €
- Fonctionnement de l'Agence comptable : 89,67 €.

1.3. Résultats du vote

Vote pour le compte financier 2015
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°31

M. Le Proviseur donne quelques éléments sur l'état d'avancement du projet du nouveau self. Le projet est en phase d'étude. La fusion des régions n'entraînera pas de changement d'interlocuteur.

2. DBM

2.1. Décisions Budgétaires Modificatives

Cette DBM d'un montant total de 216 100 € concerne la mise en sécurité attentats du Lycée, le changement des serrures, divers matériels pédagogiques (dont un labo de langues pour 30 000 €), une imprimante A3 et des outils de communication.

2.2. Résultats du vote

Vote pour la DBM

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°36

3. Contrats et conventions

3.1. Convention d'adhésion aux groupements de commandes avec le Lycée Victor Hugo

3.2. Résultats du vote

Vote sur la convention avec le Lycée Victor Hugo

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°38

3.3. Convention avec la Comédie Poitou-Charentes pour un atelier théâtre

3.4. Résultats du vote

Vote sur la convention TAP pour un atelier théâtre

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°29

3.5. Convention avec le Lycée Jean Dautet de La Rochelle pour la scolarisation des élèves PC

3.6. Résultats du vote

Vote sur la convention avec Lycée Dautet pour la scolarisation des élèves PC

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°33

3.7. Convention avec le CREPS, relative aux conditions de scolarité des sportifs de haut niveau

3.8. Résultats du vote

Vote pour projet pédagogique pour un atelier expression/prévention

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°37

3.9. Projet pédagogique pour un atelier expression/prévention avec Noctilus théâtre

3.10. Résultats du vote

Vote pour projet pédagogique pour un atelier expression/prévention

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°28

IV. Voyages scolaires

1. Voyages et sorties

1.1. Voyage à Paris des élèves d'Hypo Khâgne (M. Benhammou) : 87 euros par famille

Voyage sur le littoral à Royan : 21 euros par famille

Voyage Mr Belazreg SP2MI, gratuit pour les familles

1.2. Résultats du vote

Vote pour le voyage à Paris

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°35

1.3. Don pour le voyage en Irlande (Dublin et Belfast)

1.4. Résultats du vote

Vote pour le don pour les voyages en Irlande

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°30

1.5. Don pour le voyage en Irlande (Colwyn Bay)

1.6. Résultats du vote

Vote pour le don pour les voyages en Irlande

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Acte administratif n°32

V. Questions diverses

Questions diverses

Réseau informatique : le réseau est toujours affecté de dysfonctionnements. Ceux-ci ont des causes diverses : coupures réseau liées à des cyber attaques, saturation de la bande passante.

Évolution du règlement intérieur : un groupe de travail constitué de professeurs, élèves et parents est mis en place. Il se réunira le jeudi 12 mai 2016 à 18h00.

Bal des élèves : ce sujet sera traité lors du prochain Conseil de Vie Lycéenne. Une date (24 juin 2016) et un lieu (Maison de la Gibauderie) ont été arrêtés. Ce bal sera réservé aux élèves de terminale.

Déplacement UNSS : ces déplacements sont financés par l'association sportive et mettent à contribution les élèves, la Région et les ligues sportives. La question d'un don de la part de l'établissement a été évoquée. M. Le Proviseur indique qu'il est nécessaire de s'engager vers un équilibre à long terme de l'UNSS par une étude précise des comptes de l'UNSS du lycée.

CDI : un groupe de discussion a été mis en place. La réflexion est en cours. Un système de carte a été évoqué pour gérer les entrées au CDI.

Manuels scolaires :

La FCPE présente un vœu au Conseil d'administration. Face à l'incertitude quant aux aides régionales aux parents pour l'achat des manuels scolaires, l'association des parents d'élèves souhaite qu'un gel des manuels soit autant que possible fait pour la rentrée 2016. M. Le Proviseur et les représentants des professeurs indiquent qu'ils seront vigilants à limiter autant que possible tout changement de manuel.

La question des i-manuels a aussi été évoquée. La dématérialisation et l'accès en ligne aux manuels entraînera la disparition des livres d'occasion et l'obligation de payer des abonnements annuels. Un statu quo sur l'adoption éventuelle d'i-manuels a été demandé.

Le vœu présenté par la FCPE sera transmis au rectorat.